Gouvernance régionale

Engagement Jeunesse LAVAL

Le comité directeur régional (CDR) est composé des représentants régionaux de direction des ministères ainsi que des partenaires suivants :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (ASSS)
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LAVAL (CJE)
FORUM JEUNESSE DE LAVAL (FJ)

Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LAVAL

Organisme mandataire de l'Engagement jeunesse

DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI QUÉBEC LAVAL (MESS)

Agente de liaison

VALÉRIE PELLERIN 450 972-3133 poste 322
VALERIE.PELLERIN@MESS.GOUV.QC.CA

Laval (13)

Clientèles visées par la région

- Les jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle de 16 à 24 ans.

Résultats en bref

Réalisation du «Portrait du parcours des participants aux mesures de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec», ciblant les jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle à Laval (2011).

- Analyse de la participation des jeunes lavallois à IDÉO (persévérance scolaire), à Jeunes en action (réinsertion des jeunes), au programme Qualification des jeunes (insertion de jeunes du Centre jeunesse) et à Québec Pluriel (insertion de jeunes immigrants).
- Les résultats de ce portrait ont permis aux membres du comité directeur régional de l'EJL et aux représentants concernés :
  - d'améliorer leur connaissance des caractéristiques et des problématiques vécues dans le parcours de jeunes en difficulté;
  - de faciliter la prise de décisions dans l'identification des bris de services et des actions prioritaires.

Contribution dans l'actualisation d'une entente de collaboration ainsi que dans la bonification des mécanismes de communication entre le Centre jeunesse de Laval et Emploi Québec Laval.

- Contribution à l'élaboration d'une nouvelle version du protocole d'entente entre Emploi Québec Laval et le Centre jeunesse de Laval.
- Amélioration de l'accès des jeunes ne bénéficiant pas de soutien parental à l'aide de dernier recours ou au programme Alternative Jeunesse, avant leur sortie du Centre jeunesse de Laval, par le recours à un signataire substitut du Centre jeunesse.
- Redéfinition de la notion d'autonomie des jeunes institutionnalisés.
- Actualisation et uniformisation des mécanismes ainsi que des outils de référence entre le Centre jeunesse de Laval et les centres locaux d'emploi.

Contribution dans les premières étapes permettant la mise en place d'une entente de services entre la Direction Santé mentale adulte de Laval (CSSSL) et Emploi Québec Laval (2011).

- Diffusion des constats issus du « Portrait du parcours des participants aux mesures de la Stratégie d'action jeunesse » au comité de gestion d'Emploi-Québec Laval. Certains constats concernent les problématiques de santé mentale des jeunes et suscitent la révision des ententes pour la clientèle en santé mentale (2011).
- Mise en place d'une nouvelle offre de service entre la Direction en Santé mentale adulte du CSSSL et Emploi Québec Laval concernant la clientèle ayant des problématiques de santé mentale (2012).

Organisation d'une rencontre entre des représentants du Regroupement jeunes en difficulté du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) et des représentants du Carrefour jeunesse emploi de Laval (CJEL).

- Amélioration de la connaissance et de la compréhension réciproque des besoins des jeunes de 16 et 17 ans, notamment les participants à IDÉO dans le milieu de l'éducation.
- Détermination des rôles des deux partenaires dans l'accompagnement des jeunes en difficulté de 16 et 17 ans.
- Amélioration de la connaissance des intervenants du comité clinique[1] (CSSSL_CSDL) quant aux services offerts par le CJEL (IDÉO) dans les établissements scolaires du secteur jeune, facilitant ainsi la référence des jeunes à IDÉO (2012).

Planification d'une démarche concertée d'accompagnement de « Transition de l'école à la vie active » (TÉVA) pour les jeunes de 15 à 21 ans vivant une situation de handicap ou une limitation fonctionnelle.

- Présentation de la TÉVA (cadre de référence national, historique des démarches lavalloises, ministères concernés (MSSS_MESS_MELS), rôle de l'Engagement jeunesse) aux acteurs de six instances régionales de concertation en collaboration avec la représentante de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).
- Participation aux différentes étapes menant à la fusion de deux instances régionales de concertation dédiées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle dans une logique de continuité de services.
- Identification et proposition d'arrimages des plans d'action à effectuer entre les différentes concertations mobilisées pour les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- Organisation d'une présentation de la TÉVA-Engagement Montréal dans le but d'exposer aux acteurs concernés l'exemple d'un processus de mise en œuvre et de concertation, nécessaire au succès de l'implantation de la TÉVA à Laval.
- Invitation à trois Tables[2] de concertation, à collaborer à la mise sur pied d'un comité de travail TÉVA conjoint, coordonné par l'agente de liaison EJL de pair avec la représentante de l'OPHQ.

[1] Rencontre entre des représentants du Regroupement Famille-Enfance-Jeunesse et chefs de services scolaires du CSSSL, du CJEL et de l'agente de liaison de l'EJL.

[2] TRIVAT (Table régionale intégration à la vie active et au travail), Table de travail; intégration travail; Santé mentale adulte (CSSSL), Comité d'orientation et de coordination-réseaux de services intégrés (COCRSI); DI TED DP jeune (CSSSL).

Suite...

- Invitation et accompagnement de 30 partenaires dans l'élaboration d'un cadre commun de référence lavallois de la TÉVA, de même qu'à la conception d'un outil de planification de la TÉVA facilitant l'identification des ressources lavalloises disponibles par type de déficience.
- Accompagnement de représentants de la direction d'EQ Laval, du CSSSL et de CS de Laval dans la définition du rôle et de la responsabilité de ces organisations dans la TÉVA des jeunes vivant avec une ou des limitations fonctionnelles.
- Présentation de la démarche lavalloise de la TÉVA aux représentants de direction concernés (MELS, CS, ASSSL, CSSSL).
- Présentation de la démarche TÉVA lavalloise au comité de l'Entente MELS_MSSS (2014).
- Accompagnement des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de l'emploi dans l'élaboration d'une entente de responsabilités partagées de la TÉVA des jeunes lavallois (2014).

Réalisation d'une consultation auprès de jeunes en difficulté de 16 à 24 ans et des intervenants qui œuvrent auprès d'eux en collaboration avec le Forum jeunesse Laval, Jeunes au travail ainsi que le soutien de conseillers de l'Agence de la santé et des services sociaux.

- Recensement des sources d'information sur les ressources lavalloises offertes aux citoyens, présenté dans le Bulletin de l'Engagement jeunesse (Décembre 2012).
- Mobilisation de 30 organisations et 6 ministères concernés par les jeunes en difficulté.
- Coordination du comité de mise en œuvre de la consultation.
- Appropriation des résultats par le comité directeur régional, du niveau de connaissance, de l'utilisation et de l'appréciation des ressources et des services offerts aux jeunes à Laval, incluant les besoins des jeunes en difficulté.
- Élaboration de différents documents, notamment une fiche repère des faits saillants pour le comité directeur et un feuillet synthèse des principaux résultats de la consultation pour les partenaires collaborateurs ainsi que les acteurs concernés : connaissance, utilisation et appréciation des services offerts aux jeunes en difficulté de 16 à 24 ans en matière d'éducation, d'emploi et de santé.
- Diffusion du feuillet synthèse de la consultation aux partenaires concernés par les jeunes de 16 à 24 ans et présentation des résultats à diverses instances (2014).

Déploiement et mise en œuvre de la démarche PCA « Plan de cheminement vers l'autonomie » : accompagnement concerté des jeunes en difficulté de 16 à 24 ans.

- Mobilisation et coordination d'un comité PCA mandaté pour l'élaboration d'une stratégie de déploiement PCA ainsi que sa mise en œuvre.
- Planification et co-animation d'ateliers d'information et d'appropriation de la démarche PCA auprès de plus de 100 gestionnaires et intervenants lavallois concernés par les jeunes en difficulté.
- Planification et co-animation d'un atelier d'échange de bonnes pratiques intersectorielles entre des intervenants de différentes organisations, utilisateurs du PCA, œuvrant auprès des jeunes.
- Contribution à la mise en place de communautés de pratique PCA (2014).

Contributions ciblées de l'agente de liaison en lien avec des concertations régionales ou des événements favorisant la complémentarité et la continuité de services auprès des jeunes en difficulté :
Équipes de Projet en hébergement communautaire relevant du projet clinique du CSSSL : regroupement clientèle Famille-Enfance-Jeunesse; jeunes en difficulté.

- Collaboration à la réalisation d'un état de situation de l'offre de service en hébergement communautaire pour les jeunes de moins de 19 ans (2012).
- Recommandation et transmission de constats, issus de l'état de situation en hébergement des jeunes, dans le cadre du Forum régional (CRÉ) précédent l'élaboration du plan quinquennal de développement de la région de Laval 2014-2019.
- Collaboration dans la documentation ainsi que dans l'identification des priorités régionales en matière d'hébergement pour les jeunes (2013).
- Collaboration à l'élaboration d'un guide de pratiques collaboratives d'intégration des jeunes de moins de 19 ans référés par le Centre jeunesse de Laval et le CSSSL en ressource d'hébergement communautaire.
  - Suite : une entente est élaborée entre l'Auberge du cœur l'Envolée et le CSSSL.

Suite...

Comité de travail en dépendance issu de la Table 15-24 de la CSDL et des cibles en dépendance du projet clinique du CSSSL.

- Contribution à l'organisation d'un événement facilitant l'accès aux services en dépendance offerts par le CSSSL dans les centres d'Éducation des adultes et de la formation professionnelle auquel une quarantaine de gestionnaires et d'intervenants du CSSSL, de la CSDL et du CJEL ont participé (2013).
- Suite de l'événement : des ententes de bonnes pratiques de référence entre le CSSSL et des établissements des CS de Laval du secteur des adultes et de la formation professionnelle sont élaborées.

Comité régional emploi jeunesse Laval : Alliance pour la solidarité

- Collaboration à la réflexion de la réalité des jeunes décrocheurs de 16 à 17 ans et soutien au développement du projet pilote « Ça CLIQ » : de la construction identitaire à la qualification.
- Promotion du projet « Ça CLIQ » à différentes concertations et via le bulletin de l'EJL de décembre 2012 diffusé à plus de 100 partenaires.
- Participation à l'organisation d'un forum ouvert invitant 80 gestionnaires et intervenants à s'exprimer sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans : comment créer les conditions propices à l'épanouissement des jeunes en difficulté âgés de 15 à 30 ans (2014).
- Suite de l'événement : collaboration à l'élaboration du plan d'action du comité emploi jeunesse de Laval.
- Suite de l'événement : participation à la création d'un outil des ressources visant à faciliter l'accompagnement des intervenants dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes lavallois de 15 à 30 ans (2014).

Soutien au CJEL dans l'organisation d'une demi-journée d'étude auprès des partenaires et collaborateurs scolaires d'IDÉO afin d'améliorer la communication et la circulation de l'information entre les partenaires.

- Conception d'un questionnaire, alimentant une activité de réflexion sur les mécanismes prévus par le milieu scolaire pour référer un jeune à risque de décrocher.
- Invitation à la demi-journée d'étude de partenaires de la santé et des services sociaux de Laval concernés par les services offerts en milieu scolaire.
- Faciliter la présentation d'un atelier des services IDÉO à la journée des complémentaires de la CSDL (2012).

Sensibilisation et encouragement à la concertation accrue des acteurs concernés par les jeunes de 16 à 24 ans.

- Animation de 30 activités de promotion et de sensibilisation auprès de plus de 400 partenaires portant sur les objectifs de l'Engagement jeunesse.
- Réalisation de 4 bulletins de l'EJL diffusés à 120 partenaires. L'élaboration d'un cinquième numéro est prévue pour l'année (2014-2015).

Participation continue de l'agente de liaison de l'EJL à 12 concertations régionales vouées aux jeunes, totalisant 96 présences.